

## LA PRÉSENCE CHINOISE EN AFRIQUE

*Emblématique de la nouvelle géographie économique mondiale, la place que les produits, capitaux et travailleurs chinois occupent aujourd'hui en Afrique suscite de nombreuses réactions. Les réserves en devises considérables de la Chine font craindre, notamment chez les partenaires "traditionnels" de l'Afrique, sa mainmise sur les ressources du continent. Faute de données précises et cohérentes, des informations parcellaires alimentent les discours les plus alarmistes. De quels éléments dispose-t-on pour apprécier l'ampleur de la présence chinoise en Afrique et pour qualifier l'influence que cette présence a sur le développement africain ?*

### ■ Une stratégie active

Les relations économiques entre l'Afrique et la Chine sont longtemps restées limitées par l'éloignement géographique et par de faibles complémentarités. Le développement industriel chinois a changé la donne. Le besoin de matières premières et la volonté d'en diversifier les sources, la recherche de marchés extérieurs dynamiques et de territoires ouverts à l'internationalisation de ses firmes ont conduit la Chine à adopter une stratégie active vis-à-vis de l'Afrique, tirant parti de la libéralisation opérée sur le continent lors des programmes d'ajustement des années 1980 et 1990. Le FOCAC (acronyme anglais du Forum de coopération sino-africain) constitue depuis 2000 une plate-forme diplomatique à travers laquelle des investissements à grande échelle sont facilités ; ses Conférences ministérielles triennales fixent pour les trois années suivantes les grands objectifs dans lesquels inscrire les coopérations bilatérales. Comme ailleurs dans le monde, les opérations des entreprises chinoises en Afrique s'appuient sur les *policy banks* – Eximbank et China Development Bank (CDB) – chargées de les financer. Parmi les modes de financement, les "prêts contre ressources", pratiqués par le Japon dans les années 1970 dans plusieurs pays en développement (notamment en Chine), sont utilisés aujourd'hui par la Chine en Afrique comme dans les autres régions dotées de produits primaires. Le mode opératoire (parfois appelé "mode angolais") est, dans ces grandes lignes, le suivant : un accord-cadre est conclu avec

un gouvernement africain pour un programme d'infrastructures financé par des prêts chinois (concessionnels ou non) et réalisé essentiellement par des firmes chinoises ; en parallèle, cet accord autorise une compagnie nationale chinoise à investir (ou à intervenir comme opérateur) dans l'exploitation des ressources (pétrole, mais aussi bauxite, chrome, minerai de fer, fèves de cacao...). Dans le cas du pétrole, par exemple, la compagnie chinoise vend sur le marché mondial les quantités de pétrole dont elle dispose ; le produit de la vente est inscrit au compte de l'État emprunteur auprès de la *policy bank* chinoise qui y prélève la rémunération du prêt et les échéances de remboursement. Ainsi les fonds – crédits comme remboursements – ne circulent qu'entre opérateurs chinois. Ce type d'opérations assure à la Chine des approvisionnements en produits primaires ; ceux-ci constituent une garantie des prêts accordés qui lui ouvrent des marchés. Il participe aussi à l'internationalisation recherchée par la Chine de ses *policy banks* et de ses sociétés minières et pétrolières nationales<sup>1</sup>. Par ailleurs, grâce à leurs coûts extrêmement compétitifs, les entreprises chinoises remportent de nombreux appels d'offre sur des programmes financés par les gouvernements nationaux ou par l'aide internationale<sup>2</sup>. Au-delà de la construction de bâtiments, de routes et de ponts, elles obtiennent désormais des contrats pour le traitement et la fourniture de l'eau, l'hydroélectricité, la pétrochimie, les télécom...

1. E. Downs (2011), "China Development Bank's oil loans, Pursuing policy and profit", *China Economic Quarterly*, décembre.

2. L'Annexe B du rapport de la Banque mondiale "Financial Management and Procurement in World Bank Operations" (février 2012) montre que, pour l'ensemble des opérations financées par la Banque de 2007 à 2011, la Chine est le plus souvent en tête des pays fournisseurs de biens et équipement et toujours en tête pour les contrats de génie civil (si ce n'est en 2010 où elle est en 3ème position). L'enquête de 2007 de Ray Levitt, *Chinese Contractors in Africa: Insights from a Survey*, menée auprès de 32 contractants chinois en Afrique montrait que la moitié d'entre eux opéraient sur financements internationaux.

Clairement, il ne s'agit pas là d'investissements, ni toujours de financements chinois et encore moins d'aide chinoise<sup>3</sup>. Mais l'absence de données complètes et détaillées est à l'origine d'une grande confusion, parfois utilisée pour alimenter des discours alarmistes sur la mainmise de la Chine sur les richesses africaines<sup>4</sup>. De quelles données dispose-t-on ?

## ■ Les investissements

Les données d'investissements directs (ID) sont publiées par le Ministère chinois du commerce (MOFCOM), et reprises pour le total (toutes destinations) dans la base mondiale construite par la CNUCED. Cependant, les données du MOFCOM ne permettent pas de préciser la destination des investissements : les trois quarts des flux transitent par Hong Kong (60%), les Iles Vierges, Iles Caïman et le Luxembourg. La seule autre source publique de données provient de la fondation Heritage qui rassemble, à partir de 2005, les informations fournies par les firmes internationales sur les investissements chinois dans le monde<sup>5</sup>. S'agissant des ID chinois toutes destinations, les ordres de grandeur donnés par les deux sources sont très proches, avec un cumul des flux de 2005 à 2011 d'environ 310 milliards de dollars<sup>6</sup>. Leur répartition géographique diffère bien sûr largement : le cumul des flux vers l'Afrique est presque trois fois plus élevé selon Heritage (41 milliards de dollars) que selon le MOFCOM (14 milliards). Selon Heritage, la Chine aurait, sur cette période, investi en Afrique autant qu'en Australie-Nouvelle-Zélande, presque autant qu'en Amérique latine ou en Europe. Ainsi, les flux vers l'Afrique représenteraient 15% de l'ensemble des investissements directs chinois sur cette période, mais environ 5% selon les données du MOFCOM. Ce sont, même selon les chiffres les plus bas, des niveaux relativement élevés, comparés à la place de l'Afrique comme destinataire des flux mondiaux (3,1%) ou de ceux

des grands pays avancés (tableau 1). Vu d'Afrique, si l'on rapporte les flux en provenance de Chine au total des investissements entrants en Afrique (données CNUCED), on obtient une part chinoise de 5% (MOFCOM) ou de 15% (Heritage)<sup>7</sup>.

Les données par pays diffèrent aussi sensiblement selon les deux sources<sup>8</sup>, qui s'accordent néanmoins pour signaler parmi les premiers receveurs d'ID chinois : l'Afrique du Sud, le Nigéria, la Zambie, la RDC, le Niger, l'Égypte, le Soudan et l'Angola qui totalisent 78% des flux recensés par le MOFCOM sur ces années (71% selon Heritage). L'Afrique du Sud constitue une porte d'entrée sur tout le continent. Ainsi, pour citer un exemple récent, la compagnie chinoise Jinchuan International Resources (déjà active en Afrique, notamment dans le cuivre et le nickel en Zambie) a acquis en 2011, pour 1,3 milliard de dollars, face au géant brésilien Vale, la compagnie minière sud-africaine Metorex qui possède des unités d'exploration et de production en RDC et en Zambie. En 2007, le plus important investissement chinois jamais réalisé en Afrique (5,6 milliards de dollars) a consisté en l'acquisition par ICBC (première banque privée chinoise et première mondiale par la capitalisation) de 20% du capital de la première banque du continent, South Africa Standard Bank, présente dans 17 pays africains. Illustrant l'adage "*business leads finance*"<sup>9</sup>, cette alliance va notamment permettre aux compagnies chinoises présentes en Afrique de transférer des fonds à travers tout le continent grâce à une plate-forme bancaire en ligne.

### Encadré 1 – Les achats de terres

Selon la base de données Land Matrix, l'Afrique est la région du monde la plus visée par les achats de terres. Parmi les transactions documentées depuis 2000 (48,8 millions d'hectares), 35% des superficies sont en Afrique dont seulement 1% correspondrait à des investissements chinois. De leur côté, J.-R. Chaponnière et al<sup>10</sup>, se basant sur un ensemble de travaux, indiquent que la part de la Chine dans l'ensemble des accaparements fonciers au Sud du Sahara n'excéderait pas 3% à 4%. Rapportant les conclusions de la Conférence de 2010 du groupe de travail Chine-CAD/OCDE, ils notent que les investissements agricoles chinois visent la production pour le marché africain et non le marché chinois ou mondial ; l'exception pourrait concerner les investissements annoncés pour la production d'agrocarburants à destination du marché européen.

\* J.-R. Chaponnière, J.-J. Gabas & Z. Qi, "Les investissements agricoles de la Chine – Une source d'inquiétude ?", *Afrique contemporaine* n° 237, 2011-1.

Tableau 1 – Part de l'Afrique dans les flux d'investissements directs des différents pays ou zones, moyenne sur 2006-2010

Investisseur	% Afrique	Source
Chine	4,9	MOFCOM
	20,9*	MOFCOM
	14,7	HERITAGE
UE 27	2,3	Eurostat
hors intra UE	4,6	
France	4,2	
Royaume-Uni	4,9	
États-Unis	1,6**	
Japon	0,7	JETRO
Monde	3,1	CNUCED

\* calculé sur le total des destinations hors Hong-Kong, Luxembourg, Caïman, Iles Vierges.  
\*\* 2006-2009.

## ■ Les contrats

Les statistiques chinoises de "coopération internationale" renseignent les contrats de construction et génie civil obtenus par les entreprises chinoises quelle que soit la source – nationale ou

3. Voir J.-R. Chaponnière (2012), "China in Africa: the Aid trade investment nexus", in *Issues on development aid: an European perspective*, Korea Institute of Economic Policy, Seoul, en ligne sur le site de Th. Pairault <http://www.pairault.fr/sinaf/>.

4. Deborah Brautigam, spécialiste des relations Chine-Afrique, repère régulièrement sur son blog "*China in Africa: The real story*" les erreurs ou approximations qui se glissent dans les articles de presse, les publications académiques ou celles des organisations internationales.

5. The China Global Investment Tracker de la fondation Heritage recense environ 300 transactions de plus de 100 millions de dollars de 2005 à la fin 2011. Je remercie Jean-Raphaël Chaponnière de m'avoir indiqué cette source.

6. Les écarts sur les flux annuels sont de l'ordre de 20% en début de période, mais de seulement 3% à 8% sur les quatre dernières années.

7. Il se trouve que, sur cette période, le total des flux d'ID entrés en Afrique est égal au total des ID sortis de Chine.

8. L'Algérie qui arrive en troisième position pour le MOFCOM n'apparaît pas chez Heritage qui ne recense pour ce pays que des opérations sur contrats.

9. V. Eidt (2012), "Assessing the strategic alliance between Industrial and Commercial Bank of China and Standard Bank", *African East-Asian Affairs, The China Monitor*, Issue 69, mars.

multinationale – de leur financement. Pour 2011, elles indiquent un montant d'opérations (*turnover*) en Afrique de 36 milliards, soit une part de l'Afrique dans l'ensemble des contrats chinois (103 milliards) d'environ 35%, confirmée par les données fournies par Heritage<sup>10</sup>. Fin 2010, selon l'office statistique chinois un peu plus de la moitié des travailleurs chinois employés sur des contrats à l'étranger, soit 200 000 personnes, étaient en Afrique, principalement dans les pays pétroliers : Algérie, Libye, Angola, Soudan et Nigéria<sup>11</sup>.

À la suite des grandes entreprises publiques présentes dans les secteurs minier et pétrolier et dans les infrastructures, les entreprises privées chinoises – y compris un petit nombre de très grandes firmes comme Huawei et ZTE – se sont implantées en Afrique, attirées par le potentiel de marché (téléphonie mobile, voitures, motocycles...) et par une concurrence bien moins vive qu'en Chine. Une fois établies, les entreprises chinoises étendent souvent leurs activités sur les plans à la fois géographique et sectoriel. Parfois les sous-contractants et les employés des grandes firmes chinoises, restés légalement ou non en Afrique, établissent leurs propres activités<sup>12</sup>. Un autre courant d'immigration est formé des commerçants indépendants venus en Afrique lorsque la concurrence entre entrepreneurs chinois est devenue trop importante sur les espaces géographiques habituels de l'émigration chinoise<sup>13</sup>. Leur domaine est celui du petit manufacturier ou du petit commerce de détail. Les investisseurs originaires de Chine sont, beaucoup plus que ceux venant des économies avancées, prêts à investir dans des entreprises ou des commerces de petite taille, y compris dans l'informel<sup>14</sup>.

## ■ Les échanges

La présence de ses entreprises a permis à la Chine de devenir le premier partenaire commercial de l'Afrique. Selon la Standard Bank, le commerce bilatéral (exportations + importations) atteindrait 200 milliards de dollars en 2012, après une augmentation de 70% au cours des deux dernières années. La progression observée depuis le début des années 2000 n'est pas seulement le reflet de la montée en puissance de la Chine dans le commerce mondial ; elle est aussi le résultat d'une intensification particulière des flux Chine-Afrique. En 2000, chacun des deux pays occupait dans les échanges de l'autre une part sensiblement plus faible que dans les flux mondiaux ; dix ans plus tard, la situation est inverse : les deux régions occupent dans les échanges des deux partenaires une place plus importante que dans l'ensemble du commerce mondial (graphique 1 et tableau 2)<sup>15</sup>.

Mais si l'Afrique se situe désormais à un niveau relativement élevé dans les exportations et importations de la Chine, comparée aux économies avancées ou aux autres économies émergentes ou en développement (graphiques 2 et 3, gauche), un examen plus précis de ces dernières montre que les autres grands émergents (Inde, Brésil, Turquie) ont des liens commerciaux avec l'Afrique sensiblement plus intenses (graphiques 2 et 3, droite), notamment du côté de leurs exportations. Ainsi, l'image souvent répandue selon laquelle les produits chinois inonderaient les marchés africains ne correspond pas à une orientation exceptionnellement forte des exportations chinoises vers l'Afrique. Elle provient d'abord d'un effet de taille et d'une progression très rapide, mais sans doute également du fait que les exportations chinoises sont en quasi-totalité composées de produits manufacturés identifiables, parfois concurrents des produits locaux, alors que 35% des importations africaines en provenance du reste du monde sont des produits indifférenciés (produits agricoles, énergie). De leur côté, les exportations africaines sont, davantage encore vers la Chine que vers le reste du monde, concentrées sur un petit nombre de produits : le pétrole brut (64% des exportations), la métallurgie non ferreuse et les minerais représentent 87% des exportations en 2010. La part moyenne de l'Afrique dans les importations chinoises (5,3%) recouvre deux situations différentes (graphiques 4) : une part élevée de l'Afrique dans les importations pétrolières chinoises, mais pratiquement stable depuis 2004 (32% en 2010) ; une forte progression pour les autres produits (mais partant d'un niveau particulièrement faible au début des années 2000), profitant peut-être de l'ouverture préférentielle chinoise à certains produits africains<sup>16</sup>.

3

## ■ Gagnant-gagnant ?

Les bénéfices de la présence chinoise en Afrique sont évidents... pour la Chine. Certains ont été mentionnés plus haut. Soulignons que si les marchés africains représentent moins de 5% des exportations chinoises, le débouché africain est beaucoup plus élevé pour certaines catégories de produits, notamment les véhicules utilitaires (28%), les produits de première transformation du fer (15%), les fils et tissus (13%), le matériel de BTP (12,5% ; données 2010). L'Afrique constitue aussi un terrain d'expérimentation de certains produits ou services innovants (services médicaux, financiers, informations aux agriculteurs par téléphonie), avant leur éventuelle diffusion à l'échelle mondiale.

10. La base de données Heritage a recensé, depuis 2005, 124 contrats chinois au niveau mondial dont les montants se montent à un tiers environ de ceux donnés par le MOFCOM.

11. Depuis lors, leur nombre a diminué suite au départ de 40 000 Chinois de Libye (Annuaire statistique 2012).

12. R. Kaplinsky & M. Morris (2009), "Chinese FDI in Sub-Saharan Africa: Engaging with Large Dragons", *European Journal of Development Research*, Special Issue, Vol. 24, No. 1.

13. C. Pina-Guérassimoff (2012), *La Chine et sa nouvelle diaspora. La mobilité au service de la puissance*, Ellipses Marketing.

14. X. Ye (2010), *A Path to Mutual Prosperity? The Trade and Investment between China and Africa*, papier présenté à la Conférence économique africaine 2010, organisée par la Banque africaine de développement.

15. L'année 2010 est la dernière pour laquelle des réseaux d'échanges cohérents à l'échelle mondiale étaient disponibles dans la base Chelem du CEPII au moment de la rédaction de cette Lettre. Au cours des deux années suivantes, la faiblesse de la croissance des exportations et importations des économies avancées a encore accentué l'intensité relative des flux Chine-Afrique.

16. En janvier 2005, un traitement tarifaire spécial a exempté de droits de douane 190 produits exportés en Chine par 25 PMA africains ; en novembre 2006, il a été étendu à 440 produits.

L'impact pour l'Afrique est plus discuté. Il l'est d'autant plus que la Chine revendique une relation "gagnant-gagnant". Les besoins de la Chine en ressources primaires et sa compétitivité manufacturière vont-ils contenir l'Afrique dans ses avantages comparatifs traditionnels ? Les produits, travailleurs et entrepreneurs chinois présents dans un large éventail d'activités manufacturières, agricoles et de services vont-ils être les vecteurs d'une diffusion des savoir-faire et des techniques et favoriser le développement local ? Il n'y a pas de réponse unique : les pays sont divers, l'impact de la Chine est multidimensionnel. La présence et le discours de la Chine en Afrique ont notamment permis de changer la façon dont est perçu le continent et d'y briser le "cartel occidental". On n'évoquera ici que deux questions, relatives aux infrastructures et à la concurrence.

On s'accorde sur le fait que les capitaux fournis par la Chine constituent un apport décisif au financement des infrastructures alors même que l'aide des pays occidentaux s'est détournée de ce type de projets<sup>17</sup> ; or les déficiences en ce domaine restent considérables, et plus manifestes encore avec l'accélération de la croissance et de l'urbanisation. De plus le "pragmatisme" chinois, très souvent critiqué, s'est révélé efficace pour faire rapidement aboutir les projets, lesquels n'apparaissent pas plus que d'autres entachés de défauts de conception ou de réalisation<sup>18</sup>. Mais, la faible utilisation de la main-d'œuvre et des matériaux locaux est reprochée aux opérateurs chinois. Si la proportion d'expatriés est très variable selon les pays et selon l'ancienneté de la présence chinoise, elle est effectivement souvent très forte sur les gros chantiers de construction des pays pétroliers (Algérie, Libye, Angola) où la main-d'œuvre locale est relativement chère<sup>19</sup>.

Les importations de produits chinois et l'activité chinoise en Afrique donnent aux investisseurs et aux consommateurs africains accès à des biens moins coûteux. Cependant la question de la concurrence chinoise sur les marchés domestiques et les marchés tiers est particulièrement prégnante sur un continent où les créations d'emplois formels restent très en-deçà des besoins. Dans le textile-habillement, la concurrence des produits importés de Chine a notamment éliminé

beaucoup de firmes africaines peu productives et a fait disparaître des dizaines de milliers d'emplois<sup>20</sup>. D'autres firmes, souvent avec des partenaires chinois, ont pu enregistrer une progression sensible de leurs exportations d'habillement grâce à l'ouverture préférentielle du marché américain aux PMA d'Afrique sub-saharienne<sup>21</sup>. Mais, on a observé *a posteriori* que cette progression s'expliquait pour l'essentiel par le transit de produits chinois par l'Afrique<sup>22</sup> ; après 2005, avec la fin de l'Accord multifibres, les produits chinois ont pu entrer directement sur le marché américain et les exportations africaines ont diminué (graphique 5). L'émergence de petites et moyennes entreprises sur un marché mondial dominé par des producteurs bénéficiant de fortes économies d'échelle est particulièrement difficile<sup>23</sup>. Le FOCAC a lancé le projet de création dans plusieurs pays africains de zones économiques spéciales, à l'image de celles qui ont été à l'origine du développement chinois. Mais celles-ci peinent à attirer les investisseurs chinois, même s'il existe quelques *success stories* comme celle de l'implantation du premier fabricant de chaussures chinois, Huajian, en Éthiopie. Comme le montrent les études de cas, la faible rémunération du travail ne suffit pas à créer un environnement attractif pour des industries de main-d'œuvre quand les conditions sociales et institutionnelles rendent l'investissement trop risqué<sup>24</sup>. À cet égard, le rôle des États est essentiel, notamment s'ils veulent rendre les économies africaines capables d'attirer les investisseurs mondiaux à la recherche de nouvelles zones de production à bas coûts.

Les relations entre la Chine et l'Afrique vont évoluer avec les transformations du mode de développement chinois, la montée en gamme de ses productions et le ralentissement de sa demande de produits primaires. Mais que le pays qui a connu le décollage le plus spectaculaire de l'histoire ait désormais pied sur un continent qui, dans moins de trente ans, sera certainement la zone de plus forte croissance mondiale, restera un phénomène majeur de ce siècle.

Agnès Chevallier  
agnès.chevallier@cepil.fr

17. N. Mwase & Y. Yang (2012), "Philosophies for Development Financing and their implications for LICs", *IMF Working paper* 12/74, mars.

18. "Contrairement aux idées reçues, rien ne prouve que la corruption en Afrique se soit aggravée sous l'effet des partenariats émergents. En fait, certains signes semblent indiquer que ces partenariats pourraient, dans certains cas, permettre aux pays de mieux maîtriser leur programme de développement", Banque africaine de développement-OCDE-PNUD Commission économique pour l'Afrique (2011), *Perspectives économiques en Afrique 2011*, page 134. Il reste que l'opacité des accords "ressources contre infrastructures" (au demeurant pas plus grande que celle de nombreux autres contrats miniers) ne permet pas d'en évaluer les bénéfices pour les États africains.

19. D. Brautigam (2011), *Testimony on China's Growing Role in Africa before the United States Senate Committee on Foreign Relations*, Subcommittee on African Affairs.

20. La Chine a été conduite à adopter vis-à-vis de plusieurs pays africains, notamment l'Afrique du Sud, des restrictions volontaires aux exportations.

21. Cette ouverture préférentielle s'inscrit dans le cadre de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) de mai 2000.

22. L. Rotunno, P-L. Vézina & Z. Wang (2012), "The rise and fall of (Chinese) African apparel exports", *CSAE Working Paper* 2012-12.

23. M. K. Finger (2007), "Evolving wave of competition in the international market: Challenges for Africa through the rise of China and India", mimeo.

24. I. E. Eliassen (2012), *Chinese Investors: Saving the Zambian Textile and Clothing Industry?*, Center for Chinese Studies, Stellenbosch University, Afrique du Sud.

## LA LETTRE DU CEPII

© CEPII, PARIS, 2012  
RÉDACTION  
Centre d'études prospectives  
et d'informations internationales  
113, rue de Grenelle  
75700 Paris SP 07  
Tél. : 33 (0)1 53 68 55 14  
Fax : 33 (0)1 53 68 55 03

DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION :  
Agnès Bénassy-Quéré

RÉDACTION EN CHEF :  
Gunther Capelle-Blancard

RÉALISATION :  
Laure Boivin

DIFFUSION :  
DILA  
Direction de l'information  
légitime et administrative

ABONNEMENT (11 numéros)  
France 60 € TTC  
Europe 62 € TTC  
DOM-TOM (HT, avion éco.)  
60,80 € HT  
Autres pays (HT, avion éco.)  
61,90 € HT  
Suppl. avion rapide 0,90 €

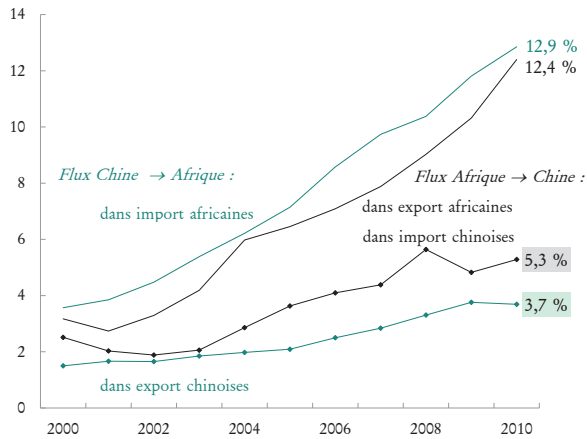
Adresser votre commande à :  
**Direction de l'information légale et  
administrative (DILA)**  
23, rue d'Estrées - 75345 Paris cedex 07  
commande@ladocumentationfrancaise.fr  
tél. : 01 40 15 70 01

Le CEPII est sur le WEB  
son adresse : [www.cepil.fr](http://www.cepil.fr)  
ISSN 0243-1947  
CCP n° 1462 AD

20 décembre 2012  
Imprimé en France par le  
Centre d'Analyse Stratégique

Cette lettre est publiée sous la  
responsabilité de la direction du CEPII. Les  
opinions qui y sont exprimées sont celles  
des auteurs.

Graphique 1 – Commerce Chine-Afrique  
Part des deux flux bilatéraux dans les échanges de chaque partenaire  
2000 à 2010, en %



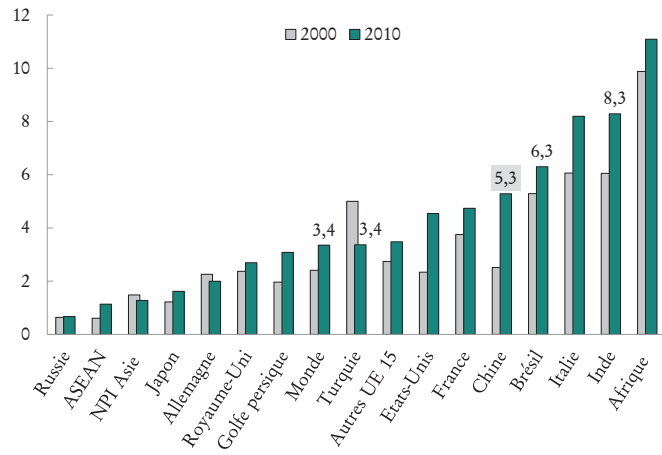
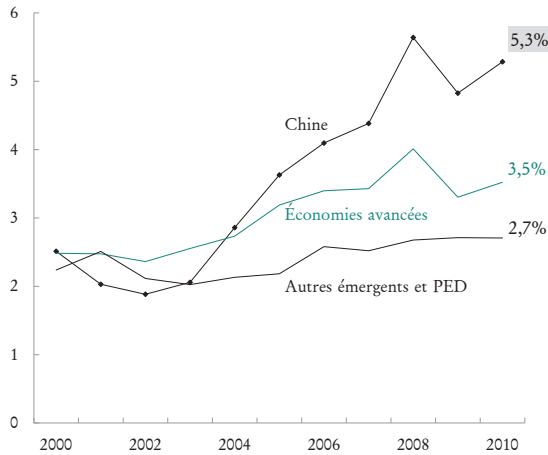
Source : CEPII-Base de données CHELEM.

Tableau 2 – Commerce Chine-Afrique  
Intensité relative des échanges bilatéraux  
2000 et 2010

	2000	2010	2000	2010
Part de l'origine Afrique dans les importations :		Part de la destination Chine dans les exportations :		
(1) chinoises	2,5%	5,3%	africaines	3,2%
(2) mondiales	2,4%	3,4%	mondiales	3,0%
<i>Intensité relative du flux Afrique → Chine</i>		<i>(1) / (2)</i>		
		1,04	1,57	1,04
Part de l'origine Chine dans les importations :		Part de la destination Afrique dans les exportations :		
(3) africaines	3,6%	12,9 %	chinoises	1,5%
(4) mondiales	4,7%	11,0 %	mondiales	2,0%
<i>Intensité relative du flux Chine → Afrique</i>		<i>(3) / (4)</i>		
		0,76	1,17	0,76

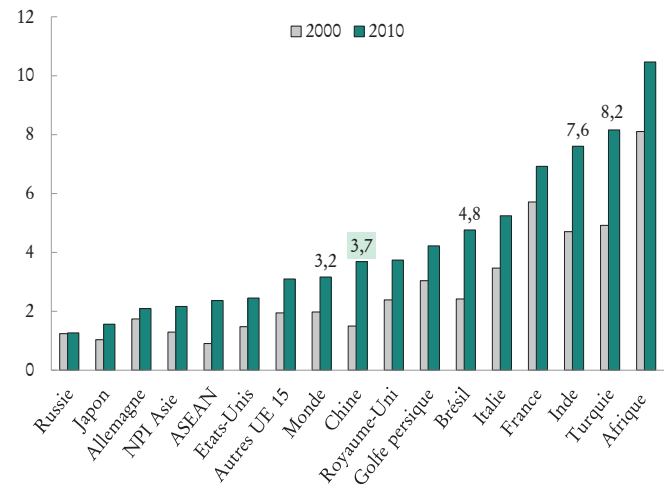
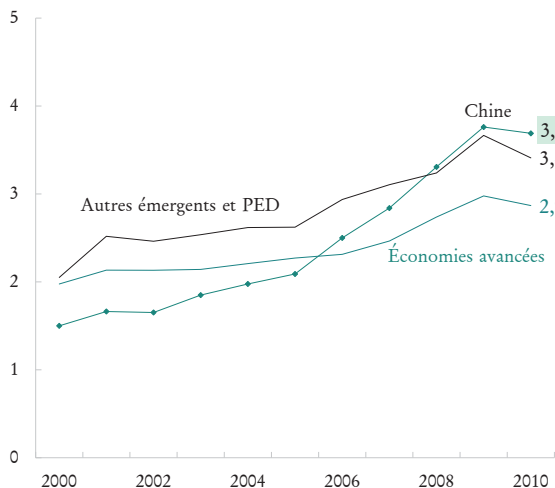
Source : CEPII-Base de données CHELEM.

Graphiques 2 – Part de l'Afrique dans les importations des différents pays ou zones, en % – 2000-2010



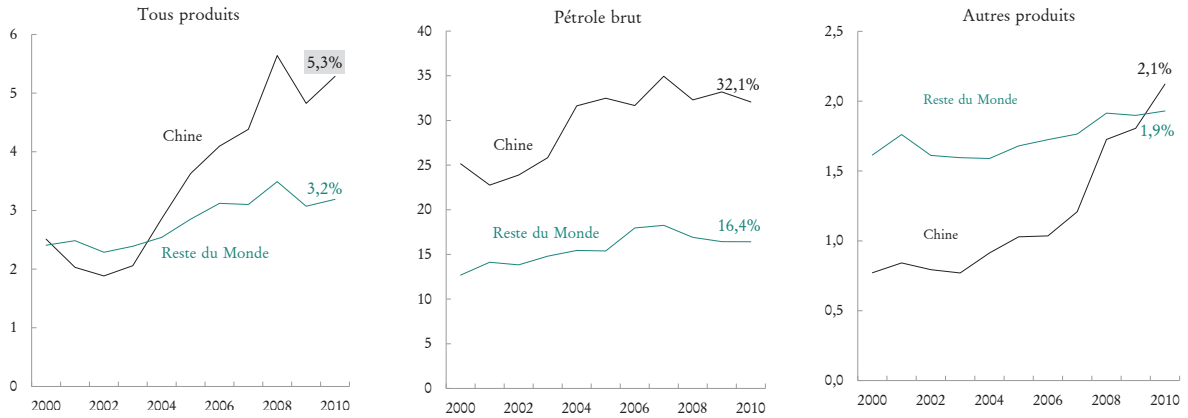
Source : CEPII-Base de données CHELEM.

Graphiques 3 – Part de l'Afrique dans les exportations des différents pays ou zones, en % – 2000-2010



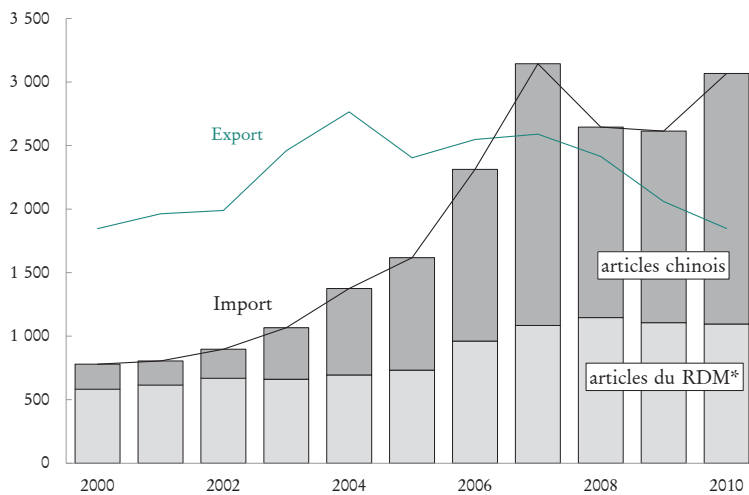
Source : CEPII-Base de données CHELEM.

Graphiques 4 – Part des produits africains dans les importations de la Chine et du reste du monde, en % – 2000-2010



Source : CEPII-Base de données CHELEM.

Graphique 5 – Habillement - Exportations et importations de l'Afrique sub-saharienne en millions de dollars – 2000 à 2010



\* Reste du monde.

Source : CEPII-Base de données CHELEM.